

FICHE DE POSTE

INTITULE DU POSTE	Chargé(e) de la gestion des mammifères introduits (Australes et Eparses) H/F
CATEGORIE	A (à titre indicatif)
STATUT	CDD – Poste sous statut d’agent contractuel de droit public (ouvert aux titulaires de la fonction publique, en disponibilité sur contrat ou détachement sur contrat)
DIRECTION	Direction de l’environnement – Service conservation et restauration des milieux naturels
LOCALISATION	Saint-Pierre de La Réunion (siège des TAAF)
DOMAINE(S) D’ACTIVITES	Environnement / écologie / gestion espèces exotiques animales / restauration écologique / évaluation d’impacts.
ELEMENTS DE CONTEXTE	<p>Le Territoire des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) est créé par la loi n° 55-1052 du 6 août 1955. Ce Territoire, inscrit à l’article 72-3 de la constitution, formé par les îles Saint-Paul et Amsterdam, l’archipel Crozet, les îles Kerguelen, la Terre Adélie et les îles Eparses (depuis 2007), est placé sous l’autorité d’un Préfet, administrateur supérieur. En plus de la responsabilité liée à l’administration du territoire, les TAAF sont également l’organisme gestionnaire de la réserve naturelle nationale des Terres australes françaises, de la réserve naturelle nationale de l’archipel des Glorieuses et des autres îles Eparses (Europa, Bassas da India, Juan de Nova et Tromelin) protégées par arrêté. Les TAAF mettent en place sur ces districts un modèle de gestion permettant de concilier le développement d’activités humaines raisonnées et la protection d’un patrimoine naturel d’exception. Ces territoires insulaires et les zones marines qui leurs sont associées offrent à la France une position privilégiée au niveau international pour répondre aux grands enjeux environnementaux (préservation de la biodiversité, étude du changement climatique, gestion durable des ressources marines, etc.).</p> <p>La direction de l’environnement veille et contribue à la déclinaison des politiques nationales en matière d’environnement, de climat et de préservation de la biodiversité pour l’ensemble des districts des TAAF. La direction de l’environnement se compose d’un service connaissance et suivi du patrimoine naturel, d’un service conservation et restauration des milieux naturels, d’un service appui aux politiques publiques (services placés chacun sous l’autorité d’un chef ou d’une cheffe de service), d’une cellule coordination opérationnelle des agents en charge de la gestion des réserves naturelles (sous l’autorité d’une coordinatrice), et d’une cellule appui transversal sous l’autorité immédiate du directeur.</p> <p>Les espèces exotiques envahissantes sont reconnues au niveau international comme étant une des principales menaces qui pèse sur la biodiversité, en particulier pour les espaces insulaires. Dans les écosystèmes préservés des TAAF, les espèces exotiques envahissantes animales ou végétales impactent fortement les populations d’espèces d’oiseaux marins, d’invertébrés ou la flore indigène.</p> <p>En réponse à ces enjeux, le plan de gestion de la réserve naturelle nationale des Terres australes françaises et le Plan d’actions Biodiversité des Iles Eparses fixent des objectifs ambitieux en matière de gestion des mammifères introduits, notamment par la définition et le pilotage d’opérations de suivi, de régulation voire d’éradication. Dans ce cadre, les principales missions du poste sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir et coordonner la stratégie globale de gestion des mammifères introduits à l’échelle des TAAF ; - Identifier et mobiliser les financements pour la mise en œuvre d’opérations de gestion des mammifères introduits ; - Animer les stratégies Biosécurité mises en œuvre sur le territoire et qui concourent à lutter contre les invasions biologiques. <p>Ce poste est placé sous l’autorité du Préfet, administrateur supérieur des Terres australes et antarctiques françaises, et sous la responsabilité hiérarchique directe du chef du service</p>

MISSION(S) ET ACTIVITES	<p>conservation et restauration des milieux naturels au sein de la direction de l'environnement.</p> <p><u>DESCRIPTION DE LA MISSION :</u></p> <p>1) <u>Pilotage de la stratégie globale de gestion des mammifères introduits dans les Terres australes françaises et les Iles Eparses :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition et coordination du schéma directeur de gestion des mammifères introduits à l'échelle des TAAF, en articulation avec les actions en cours (actions des plans de gestion, projet RECI, etc.) - Hiérarchisation des opérations de gestion et planification pluriannuelle - Accompagnement scientifique et technique des agents de terrain en charge de la gestion des mammifères introduits - Suivi des activités de gestion menées sur le terrain - Développement de partenariats scientifiques, techniques et institutionnels - Montage et suivi des conventions de partenariat/financement relatives à la gestion des mammifères introduits <p>2) <u>Animation des stratégies Biosécurité mises en œuvre dans les TAAF :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation du comité biosécurité et secrétariat associé - Veille au portage inter-services de la biosécurité au sein des TAAF - Garantie de l'implication des référents de la mise en œuvre des protocoles biosécurité - Montage et suivi des conventions de partenariat/financement relatives à la biosécurité <p>3) <u>Activités transversales :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation au recrutement et à la formation des agents de terrain - Entretien et renforcement du réseau de partenaires scientifiques, institutionnels et techniques associés à la thématique - Expertise thématique (études d'impacts, avis, participation à des comités experts, etc.) - Contribution à l'élaboration, au rapportage et l'évaluation des feuilles de route environnementales (plans d'actions, plans de gestion, PNA, etc.) - Participation à la production de documents de communication (bilans d'activités, articles du site internet, etc.) - Alimentation et interprétation des indicateurs de l'observatoire territorial de la biodiversité associés à la thématique - Gestion de la bancarisation, du contrôle, de la correction et de l'exploitation des données, en lien étroit avec le pôle SIB - Soutien aux activités du service. <p>Pour l'exercice de ses fonctions et en fonction des besoins identifiés, la personne recrutée pourra être amenée à participer à des rotations du Marion Dufresne ou à des missions sur le terrain dans les îles Eparses.</p>
PERSONNEL A ENCADRER	<ul style="list-style-type: none"> - Technicien de biosécurité - Technicien de gestion des mammifères introduits (Australes et Iles Eparses)
SALAIRE	Rémunération selon les règles applicables aux agents contractuels du ministère de l'intérieur, en fonction de l'expérience professionnelle justifiée sur des fonctions de niveau équivalent
COMPETENCES REQUISES	<p>Bac+5 ou équivalent</p> <p>SAVOIR FAIRE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise de la gestion de projets (rapportage, organisation de réunions, préparation de documents de travail, planification, suivi budgétaire, etc.) - Expérience préalable de mise en œuvre d'outils et de mesures de biosécurité - Très bonnes compétences requises en matière d'animation et médiation - Capacité d'analyse des contraintes techniques et des problèmes - Excellentes compétences rédactionnelles et esprit de synthèse

	<ul style="list-style-type: none"> - Bonnes connaissances des enjeux environnementaux et de la préservation du patrimoine naturel (notamment la gestion des espèces exotiques et la biosécurité) - Connaissance des chaînes logistiques (approvisionnement import et export) - Une expérience préalable dans les TAAF ou dans un espace naturel protégé serait un atout certain - Maîtrise des outils informatiques usuels <p>SAVOIR ETRE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dynamisme, motivation et rigueur - Capacité d'adaptation, d'initiative et autonomie - Sens de l'organisation et de l'anticipation - Bonnes capacités de communication, de négociation et d'animation de réseaux - Aptitude à travailler en équipe et en autonomie - Esprit d'initiative, sens des responsabilités et de l'intérêt général
DUREE DE LA OU DES MISSIONS	CDD de 36 mois (renouvelable). Prise de poste souhaitée : Novembre-Décembre 2024
PERSONNE A CONTACTER	Pour tout renseignement sur le poste, merci d'envoyer un mail sur la boîte clement.quetel@taaf.fr

Les candidatures (lettre de motivation à l'attention de Mme la Préfète, administratrice supérieure des Terres australes et antarctiques françaises et CV détaillé) sont à adresser au service des ressources humaines à l'adresse suivante : srh@taaf.fr en mentionnant impérativement en objet du message :

CANDIDATURE_CDD_RESPONSABLE MAMMIFERES INTRODUITS_2024_NOM_Prénom .

Date limite de candidature : 03/11/2024